

# FORMULAIRE: RÉSERVATION DE LOCAUX ET DE MATÉRIEL

**Nom de la manifestation :** .....

**Date et heure de la manifestation :** .....

**Début de la location :** .....

**Fin de la location :** .....

**Association :** .....

**Adresse Mail :** .....

**Numéro de tél. :** .....

**N° et rue :** .....

**Code postal et lieu :** .....

**Adresse de facturation :** .....

Nuit blanche (1h – 3h)	Prix : 15 €
Débit de boissons alcooliques	

Locaux disponibles	Détails	Prix
Centre Culturel (RDC)	Grande et petite salle	50
Centre Culturel (RDC)	Equipement audiovisuel	
Centre Culturel	Cuisine et 2 frigos	
Salle polyvalente Lorentzweiler		
Salle polyvalente Hunsdorf		
Salle polyvalente Blaschette		

Matériel	Détails
Tente	6 x 9 m (max. 3)
Tente	6 x 9 m (max. 3)
Pavillon	6 x 4 m (max. 2)
Pavillon	3 x 3 m (max. 4)

**Veillez contacter le responsable de l'administration communale au 33 72 68 - 752 deux jours avant la manifestation pour fixer un rendez-vous sur place s.v.p. Veillez nous contacter pour toute autre local qui ne figure pas sur la liste.**

Signature  
Responsable de la mainfestation:

.....

Remarques: .....

Tireuse à bière (mobil Zapanlag)	
Remorque à bière (Béierwon)	
Chariot réfrigérant (Killwon)	
Comptoir mobile	
Chariot de lavage (Spullwon)	
Frigo	(max.4)
Distributeur d'électricité	
Garniture de bière (Béiergarnituren)	50 cm (max. 20)
Garniture de bière (Béiergarnituren)	70 cm (max. 30)
Table haute	Max. 10
Podiums	Max. 9
Chaises	Max. 250
Protège gâteau (enlèvement mairie)	Max. 4
Poubelle rouge manif.	120 l (max. 5)
Poubelle rouge manif.	240 l (max. 5)
Sonorisation mobile	
Seau pour la matière grasse	
Gobelet (bière et soft)	
Verre de champagne (plastique)	
Verre de vin (plastique)	

### Conditions générales :

Pour la remise du matériel ou des clefs respectivement l'ouverture/fermeture des salles, il faut contacter le responsable respectif (Numéro au recto de la présente au plus tôt 2 jours ouvrables après la réception de la présente et au plus tard 2 jours ouvrables avant la manifestation. Conformément au règlement communal du 9.10.2000, vous serez tenus à remettre tous les locaux dans un état impeccable et réaménagés comme ils ont été mis à disposition, notamment en ce qui concerne l'emplacement des tables et des chaises.

Le matériel emprunté est à remettre comme il vous a été mis à disposition (emballage, propreté etc.). Un endommagement éventuel, causé par votre faute, vous sera facturé au prix de la réparation. Seulement la bière des marques Bofferdange et Battin peut être débitée avec notre équipement ou être stockée dans les réfrigérateurs du comptoir du centre culturel, de la salle des fêtes et des éventaïres. La sécurité physique est à garantir. Les prescriptions du RGD du 11 octobre 1996, ainsi que les règlements du CGDIS sont à respecter par l'organisateur.

**Taxe de location :** .....€

La taxe de location est à payer par virement à la recette communale avant la date réservée.

### Compte bancaire :

BCEE: IBAN LU89001922006257000

### Autorisation :

Date & Signature de l'administration  
communale :

Cachet :